Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 8 janvier 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Deslauriers *est cité(e) dans cette lettre*
Godon, Jules-Charles (1814-1891) *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 8 janvier 1848, 1848-01-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26584

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (158)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26584?context=pdf

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 janvier 1848
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGodon, Jules-Charles (1814-1891)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Godon qu'il a écrit à Deslauriers pour savoir si le rapport d'expertise serait bientôt envoyé et qu'il n'a pas reçu de réponse ; il se plaint de la lenteur des experts et demande à Godon comment faire avancer l'affaire.
NotesLe correspondant est mentionné par Godin comme "Monsieur et ami"

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citéesDeslauriers [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon.

NomDeslauriers
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéIngénieur
BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26584?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26584?context=pdf

1848 158

Noyon
janvier 3

Monsieur Rivière

ci inclus je vous retourne votre billet de fr 83.85 centimes que je remplace par mon mandat à vue de fr 86.00 centimes pour solde vous priant de remarquer que vous avez fait erreur sur le compte

agréez M. mes salutations

Laon
4 janvier

Monsieur et ami (Godin)

je vous ai écrit dernièrement pour avoir ensuite à M. Delaurier pour le prier de me faire connaître si leur rapport serait bientôt envoyé je n'ai pas eu de réponse les lenteurs que ces messieurs mettent dans cette expertise sont-elles compréhensibles? que faire pour faire aboutir cette affaire?

veuillez je vous prie m'écrire un mot par le plus prochain courrier

votre bien dévoué

Laferte
11

Monsieur Durcin

je ne puis compter le règlement que me porte votre billet du 6 courant est pourquoi je vous le retourne sous ce pli

lorsque la M.dse que je vous expédie est en bon état à la réception que vous en faites et la me suffit je ne puis supporter les conséquences de la maladresse des personnes que vous employez je consens cependant à vous ~~rembourser~~ remplacer sans frais la c.e que vous avez démontée mais les frais de port et report mis sont pas moins à votre charge vous n'auriez pas ce désagrément si vous aviez le soin de bien déterminer qu'on écrive à la fois

agréez M. mes salutations

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26584?context=pdf